

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

***25124523***

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

22 SEP. 2025**Greffe**

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0478 913 942****Nom**(en entier) : **Partners Metal**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chemin de la Vieille Sambre 63, 5020 Namur, Belgique**

Objet de l'acte : Renomination des administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2025, au cours de laquelle il a été décidé à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

Administrateur: Amin Trade Consulting SPRL - 0822653436, Nachtegalenlei 52, 2900 Schoten. Son mandat prendra effet le 03/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 03/06/2031, sous réserve de réélection. Ali El Bouazzaoui, domicilié à Nachtegalenlei 52, 2900 Schoten, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: Maximus Consulting SPRL - 0693996495, Processiestraat 11/A, 1730 Asse. Son mandat prendra effet le 03/06/2025 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 03/06/2031, sous réserve de réélection. Frank Loomans, domicilié à Processiestraat 11/A, 1730 Asse, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'assemblée décide également de délivrer une procuration à la SPRL Acco Accountantskantoor, Prins Boudewijnlaan 177-179, 2610 Wilrijk ON 0423.338.286 représentée par Monsieur Cyriel Cornelis et Monsieur Geert Famaey ainsi que par tous ses préposés et mandataires, chacun pouvant agir séparément, avec droit de substitution, tant à l'occasion de cet acte que d'actes antérieurs ou futurs, pour accomplir toutes les formalités auprès des services de l'ONSS et de l'administration des salaires, de la caisse sociale, de la Banque-Carrefour des Entreprises, du Moniteur belge, de l'administration fiscale et de la TVA, du registre UBO, d'E-stox, pour le dépôt des comptes annuels auprès du tribunal de l'entreprise, et pour désigner à cet effet, si nécessaire, un guichet d'entreprises.

Le Conseil d'Administration du 12 août 2025 décide de nommer, en qualité d'administrateurs délégués, à compter du 12/ 08/ 2025 et jusqu'au 03/ 06/ 2031 :

- Maximus Consulting BV – 0693.996.495, ayant son siège social à Processiestraat 11, boîte A, 1730 Asse, représentée par M . Frank Loomans

- Amin Trade Consulting BV – 0822.653.436, ayant son siège social à Nachtegalenlei 52, 2900 Schoten, représentée par M . Ali El Bouazzaoui.

Acco Accountantskantoor
représentée par Monsieur Geert Famaey
Mandataire

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2025 - Annexes du Moniteur belge